



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019



Bulletin à retourner à l'adresse suivante: ART'CHOUM (inscription danse), 469 rue de la Freille, 74190 PASSY

DANSE AFRICAINE

PLANNING DES COURS : Cocher la case correspondant au cours choisi.

<input type="checkbox"/>	Mercredi	18h30-19h30	Débutants
<input type="checkbox"/>	Mercredi	19h30-21h00	Tous niveaux



TARIFS

		Débutants 18h30-19h30	Tous niveaux 19h30-21h00
ANNEE Δ 9/01-> 26/06	PLEIN TARIF	<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 180 €
	TARIF REDUIT*	<input type="checkbox"/> 112 €	<input type="checkbox"/> 162 €
CARTE DE 10 COURS	PLEIN TARIF	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 120 €
	TARIF REDUIT*	<input type="checkbox"/> 72 €	<input type="checkbox"/> 108 €
ADHESION annuelle ART'CHOUM	PLEIN TARIF	<input type="checkbox"/> 15 €	
	TARIF REDUIT*	<input type="checkbox"/> 8 €	

① Année= 20 cours **CETTE ANNEE!** Toute inscription doit être payée en début d'année et/ou de carte.
La carte de 10 cours est nominative, non cessible et valable UNIQUEMENT sur l'année en cours.

*Tarif réduit : jeunes de moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants (sur présentation d'un justificatif)

Δ Début des cours : MERCREDI 9 JANVIER 2019

Nom : Prénom :

Nom et coordonnées du responsable légal (si mineur)

.....

Date de naissance : ☎ :

Adresse :



.....

Activité Hebdo : **DANSE AFRICAINE**

Règlement de€ en -espèces -chèque (libellé à l'ordre d'Art'Choum)

Le :

Signature :

Je n'autorise PAS l'association ART'CHOUM à utiliser mon image dans le cadre des activités de l'association pour tout support de communication.

Pour toute demande d'information complémentaire, contacter Nathalie au 06 83 04 53 20



Association Art'choum

Siège Social : 175 Clos les Moulins 74700 Sallanches

Siret : 43342178100017 Licence : 2-1045083/3-1045264

www.artchoum.com – PRE-INSCRIPTIONS : admin@artchoum.com

🗨️ Règlement Intérieur...

- ✓ Chaque élève peut bénéficier d'un **cours d'essai gratuit** .
- ✓ Le calendrier est calé sur le calendrier scolaire et il n'y a donc **pas de cours durant les vacances** et jours fériés (sauf exception pour remplacer un cours mais vous en serez informés).
- ✓ En cas d'arrêt de l'activité, total ou partiel, du fait de l'adhérent, le remboursement ne sera possible que sur **fourniture d'un justificatif** (certificat médical).
- ✓ Un cours non dispensé par le professeur pour cause de maladie ou cas de force majeure, sera **reporté** .
- ✓ En cas d'insuffisance d'inscriptions pour autofinancer les cours, l'association se réserve le droit de ne pas les poursuivre. Les cours déjà effectués ne seront pas remboursés mais l'adhérent sera remboursé au prorata temporis des cours annuels.



ⓘ Attention : Pensez à joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité !!

🗨️ Les avantages de l'adhésion à Art'Choum...

L'association ART'CHOUM est un collectif qui revendique l'agitation culturelle métissée et qui favorise la participation et la rencontre des publics. En y adhérant, vous pourrez ...

- ✓ Participer aux stages organisés pendant l'année par l'association .
- ✓ Bénéficier de l'actualité sur les événements culturels: stages, concerts, festival FEST'Y FARE etc.
- ✓ Recevoir les invitations aux rencontres associatives et événementielles organisées par le collectif .

🗨️ Comment avez-vous découvert l'association ?



- Bouche à oreille, connaissances
- Médias (Internet,...)
- Affiches, flyers
- Concert, manifestation, atelier, animation:.....

